

Les ministères féminins – Ajustements

Réflexion des anciens de l'EPEV-C.

Avril 2014-Octobre 2014. Ajustements de la position précédente.

Document en cours de finalisation, et probatoire pendant un an.

Préambule

Deux tendances

L'équipe pastorale a délimité sa compréhension du ministère féminin dans l'Eglise dans un document approuvé en 1998. La position était alors relativement classique et représentative de la majorité des églises évangéliques. Cette position est dite « **complémentarienne** » (hommes et femmes sont complémentaires dans leurs rôles au sein de l'Eglise, et certaines fonctions dans l'église sont restreintes aux hommes).

Le monde évangélique s'est récemment ouvert à une perspective dite « **égalitarienne** » (l'homme et la femme peuvent indifféremment exercer tous les dons et occuper toute fonction dans l'église). C'est ainsi que des femmes prêchent dans de nombreuses églises évangéliques, et certaines sont nommées pasteurs (y compris dans les milieux plus conservateurs du Réseau FEF).

Ces deux termes sont utilisés ici sans les nuances qui existent dans chaque camp, et servent surtout à définir une tendance.

Motivations

L'ajustement de la formulation de 1998 nous a semblé nécessaire pour plusieurs raisons :

- La Bible seule fait autorité. Toute confession de foi, toute position de responsables d'église doit être revisitée régulièrement pour éprouver la conformité à l'Écriture.
- Le camp égalitarien a formulé des arguments qui méritaient d'être pris en compte.
- La perspective égalitarienne est devenue populaire au point que plusieurs églises embauchent des femmes pasteurs, et il nous fallait clarifier notre position.
- L'étude détaillée de 1 Timothée 2 nous a permis d'ajuster notre compréhension du sujet.

Nous sommes conscients que le sujet est délicat, que beaucoup d'émotions entourent les débats, que les hommes (mâles !) n'ont pas été très justes dans leur approche et ont inutilement blessé en prenant des positions radicales de manière brutale. Nous espérons traiter ce point en restant fidèle à la Bible, et fidèle à l'amour et la sensibilité dû à toutes et à tous.

Les fondements bibliques

Liste des textes

Voici les textes significatifs sur la question : Genèse 1-3 ; Esaïe 3.12 ; Romains 16.7 ; 1 Cor 11.1-16 ; 1 Cor 14.33-35 ; Galates 3.28 ; Ephésiens 5.22-28 ; Colossiens 3.18 ; 1 Timothée 2.9-15 ; Tite 2.3-5

L'ensemble des textes ne sera pas traité dans cette version. Nous concentrerons plus particulièrement notre attention sur le texte de 1 Timothée 2.

Les fondements créationnels (Gen 1 à 3)

26 Dieu dit : Faisons l'homme à notre image selon notre ressemblance, pour qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur le bétail, sur toute la terre et sur tous les reptiles qui rampent sur la terre. 27 Dieu créa l'homme à son image : Il le créa à l'image de Dieu, Homme et femme il les créa." (Genèse 1:26-27)

16 L'Éternel Dieu donna ce commandement à l'homme : Tu pourras manger de tous les arbres du jardin ; 17 mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras. 18 L'Éternel Dieu dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide qui sera son vis-à-vis. 19 L'Éternel Dieu forma du sol tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel. Il les fit venir vers l'homme pour voir comment il les appellerait, afin que tout être vivant porte le nom que l'homme lui aurait donné. 20 L'homme donna des noms à tout le bétail, aux oiseaux du ciel et à tous les animaux des champs ; mais, pour l'homme, il ne trouva pas d'aide qui fût son vis-à-vis. 21 Alors l'Éternel Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme qui s'endormit ; il prit une de ses côtes et referma la chair à sa place. 22 L'Éternel Dieu forma une femme de la côte qu'il avait prise à l'homme et il l'amena vers l'homme. 23 Et l'homme dit : Cette fois c'est l'os de mes os, La chair de ma chair. C'est elle qu'on appellera femme, Car elle a été prise de l'homme. 24 C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair. 25 L'homme et sa femme étaient tous les deux nus et n'en avaient pas honte." (Genèse 2:16-25)

1 Le serpent était le plus rusé de tous les animaux des champs que l'Éternel Dieu avait faits. Il dit à la femme : Dieu a-t-il réellement dit : Vous ne mangerez pas de tous les arbres du jardin ? 2 La femme dit au serpent : Nous mangeons du fruit des arbres du jardin. 3 Mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez pas et vous n'y toucherez pas, sinon vous mourrez. 4 Alors le serpent dit à la femme : Vous ne mourrez pas du tout ! 5 Mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront, et que vous serez comme des dieux qui connaissent le bien et le mal. 6 La femme vit que l'arbre était bon à manger, agréable à la vue et propre à donner du discernement. Elle prit de son fruit et en mangea ; elle en donna aussi à son mari qui était avec elle, et il en mangea. 7 Les yeux de tous deux s'ouvrirent ; ils prirent conscience du fait qu'ils étaient nus. Ils se firent des ceintures avec des feuilles de figuier cousues ensemble. 8 Alors ils entendirent la voix de l'Éternel Dieu qui parcourait le jardin avec la brise du soir. L'homme et sa femme allèrent se cacher devant l'Éternel Dieu, parmi les arbres du jardin. 9 L'Éternel Dieu appela l'homme et lui dit : Où es-tu ? 10 Il répondit : J'ai entendu ta voix dans le jardin et j'ai eu peur, parce que je suis nu ; je me suis donc caché. 11 ¶ L'Éternel Dieu dit : Qui t'a appris que tu es nu ? Est-ce que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais défendu de manger ? 12 L'homme répondit : C'est la femme que tu as mise auprès de moi qui m'a donné de l'arbre, et j'en ai mangé. 13 Alors l'Éternel Dieu dit à la femme : Pourquoi as-tu fait cela ? La femme répondit : Le serpent m'a induite en erreur, et j'en ai mangé. 14 ¶ L'Éternel Dieu dit au serpent : Puisque tu as fait cela, Tu seras maudit entre tout le bétail Et tous les animaux de la campagne, Tu marcheras sur ton ventre Et tu mangeras de la poussière Tous les jours de ta vie. 15 Je mettrai inimitié entre toi et la femme, Entre ta descendance et sa descendance : Celle-ci t'écrasera la tête, Et tu lui écraseras le talon. 16 Il dit à la femme : Je rendrai tes grossesses très pénibles, C'est avec peine que tu accoucheras. Tes désirs (se porteront) vers ton mari, Mais il dominera sur toi. 17 Il dit à l'homme : Parce que tu as écouté la voix de ta femme et que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais défendu de manger, Le sol sera maudit à cause de toi ; C'est avec peine que tu en tireras ta nourriture Tous les jours de ta vie, 18 Il te produira des chardons et des broussailles, Et tu mangeras l'herbe de la campagne. 19 C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, Jusqu'à ce que tu retournes dans le sol, D'où tu as été pris ; Car tu es poussière, Et tu retourneras à la poussière. 20 L'homme donna à sa femme le nom d'Eve : car elle a été la mère de tous les vivants.

Perspective égalitarienne

- Gen 1 :28 - L'homme et la femme ont tous deux été créés pour exercer autorité (sur la création)
- Gen 2 :26 – « **une aide** » : Ceux qui viennent en aide ne sont pas toujours en position de soumission ou d'infériorité. Dieu est une aide (Ps 121 :1-2). L'Égypte vint en aide à Israël en tant que supérieurs (Esa 30:5)
- Gen 3 :16 – « **il dominera sur toi** » :

- Suite à ce verset, l’Ancien Testament ne commande jamais à la femme de se soumettre à son mari
- Ceci est une conséquence de la chute et non pas l’ordre établi par Dieu. Cette conséquence de la chute a été annulée par le sacrifice de Jésus Christ, qui a affranchi le croyant de la loi du péché et de la mort (Romains 8 :2)

La notion « tête/chef » (*kephale*) pourrait être traduit par « source » selon certains, et ainsi explique qu’Eve vient de l’homme comme l’homme vient de Christ, sans que l’homme soit réellement un chef.

Perspective complémentarienne

Remarques principales :

- Gen 2 : Dieu créa Adam en premier, Eve ensuite. Un ordre repris en 1 Tim 2 pour souligner l’universalité des rôles différents.
- Gen 2 : 16-17 - Dieu a donné à Adam le commandement de ne pas manger de l’arbre de la connaissance du bien et du mal, avant la création d’Eve, impliquant une responsabilité particulière.
- Gen 2 :18 – « **une aide** » : Dieu créa Eve pour être une aide à Adam. Un vis-à-vis (identité de rang et de dignité) agissant en tant qu’aide, secours (fonction différente)
- Gen 2.20 – Nommer est un acte d’organisation de la vie, d’autorité. Adam démontra son autorité en nommant « femme » cette aide donnée par Dieu et créée de sa côte
- Gen 3 : 1-6 (voir Romains 5 :12-21) - Le serpent subvertit l’ordre de leadership établi par Dieu en tentant Eve plutôt qu’Adam
- Gen 3 :9 (voir 1 Tim 2 :1-15) - Dieu approcha Adam en premier après que le couple eut péché, même si Eve pêcha La première.

Compréhension des anciens de l’EPEV-C

Nous restons sur ce qui était dit dans la position précédente de l’équipe pastorale :

Les fondements créationnels

Dieu crée le temps, l’espace et l’ordre d’une société parfaite. On y observe :

- L’égalité de l’homme et de la femme dans leur ressemblance au Créateur (1.26 « faisons l’homme [*adam* ; parfois sens strict ; souvent « être humain, »] à notre image », 3 fois répétés en 1.26-27)
- La co-responsabilité dans l’accomplissement du mandat divin d’agencer la terre (1.26 « pour qu’il domine... » 1.28 « Dieu les bénit et leur dit... »)
- La différenciation de l’*adam* en un mâle et une femelle (1.27 « il le créa à l’image de Dieu, homme [*zakar* ; mâle] et femme [*neqavah* ; femelle] il les créa »).

Le récit détaille ainsi la création de l’homme :

- L’homme est créé en premier. Dieu le conduit à réaliser sa solitude de par son unicité devant le reste de la création (2.18-20)
- L’homme reçoit une instruction précise : ne pas manger « *de l’arbre de la connaissance du bien et du mal* » (2.17)
- Cette instruction n’est pas répétée à la femme — silence de l’Ecriture ou devoir d’instruction du mari ?

Le récit détaille ainsi la création de la femme :

- La femme est créée pour compléter l’homme. Elle se destine à être « *une aide* » « *un vis-à-vis* »
- La femme est créée d’une partie de l’homme (1.21), elle est le féminin (*isha*) de l’homme (*ish*).

Ces fondements créationnels ne sont pas culturels :

- Ils correspondent à une époque pré-culturelle.
- Ils surviennent d'une volonté divine qui est « bonne » (1.31)

Ces fondements montrent :

- ⇒ L'égalité de la nature de l'homme et de la femme, et donc de leurs droits spirituels & humains.
- ⇒ La complémentarité de l'homme et de la femme, et donc la distinction de leur fonction respective, distinction dont l'étendue reste à définir.
- ⇒ Le besoin mutuel des deux pour la supervision générale du mandat divin.

Les cassures du péché

L'ordre parfait se brise par le surgissement du péché :

- La femme connaît le commandement (3.3) mais n'y obéit pas (3.6). L'homme, qui était à ses côtés, la suit sans l'arrêter (3.6). Leur allégeance se détourne de Dieu pour adopter un ordre différent proposé par le diable (3.5).
- Dieu interpelle l'homme en premier (3.9) pour lui demander des comptes.
- L'homme se justifie par l'influence de la femme (3.12), la femme par celle du serpent (3.13).

Dieu juge et modifie l'ordre créationnel annonçant ainsi les conséquences du péché sur cet ordre :

- La femme aspire à l'amour de son mari qui aura la tendance à se comporter en dominateur (3.16).
- Le mari est condamné pour avoir préféré l'avis de sa femme contre celui de Dieu (3.17).

Ces cassures montrent :

- ⇒ Le caractère irrévocable des bouleversements de la chute.
- ⇒ Les conséquences perpétuelles d'un acte historique :
 1. la mort spirituelle & physique sur toutes les générations
 2. la corruption d'un ordre juste & généreux dans les relations hommes-femmes

Remarques. Les observations que l'on tire de la nature ('révélation naturelle') ne sont pas déterminantes. Remarquons au moins qu'elles ne contredisent pas ce qui vient d'être cité :

- Les corps de l'homme et de la femme évoquent la notion de complémentarité.
- Les fonctionnements du corps (enfantements, hormones, force, etc.) suggèrent des différences dans les rôles & fonctions.

Il est difficile de dépasser des observations très générales, car on ne sait quelles dispositions physiologiques proviennent de l'ordre créationnel, et quelles sont celles issues de la chute.

Analyse de 1 Timothée 2.11-14

Pourquoi 1 Timothée 2 principalement ?

De tous les textes significatifs sur la question (Genèse 1-3 ; Esaïe 3.12 ; Romains 16.7 ; 1 Cor 11.1-16 ; 1 Cor 14.33-35 ; Galates 3.28 ; Ephésiens 5.22-28 ; Colossiens 3.18 ; 1 Timothée 2.9-15 ; Tite 2.3-5) celui sur 1 Timothée 2 est le plus significatif. Il nous a semblé pertinent de retravailler à partir de ces versets, tout en continuant notre réflexion sur les autres :

- 11 Que la femme s'instruise en silence avec une entière soumission.
- 12 Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre autorité sur l'homme mais qu'elle demeure dans le silence.
- 13 Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite ;
- 14 et ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme qui, séduite, s'est rendue coupable de transgression.
- 15 Elle sera néanmoins sauvée en devenant mère si elle persévère dans la foi, dans l'amour, dans la sanctification, avec modestie

Eléments de contexte

Les commentaires et Bibles annotées donneront un contexte plus large et complet de l'environnement de cette épître. Ne sont relevés ici que les éléments du texte les plus pertinents pour notre analyse.

Il faut noter le cadre ecclésial, comment se comporter « dans la maison de Dieu » (3.15). Le texte que nous abordons précède d'ailleurs les critères à respecter pour la nomination d'un ancien, d'un diacre ou d'une diaconesse.

L'exhortation générale à ne pas dérapier (2.18-20)

Le but de cette section est donné dès le début du chapitre.

Paul envoie une lettre à son jeune collègue Timothée « afin de recommander à certaines personnes de ne pas enseigner d'autres doctrines » (1 Tim 1.3), car « plusieurs s'en étant détournés se sont égarés dans de vains discours » (1.7).

Paul exhorte Timothée à « combattre le bon combat » et à garder « la foi et une bonne conscience » (1.18-19). Et ce d'autant plus que plusieurs ont abandonné cette conscience « et ont ainsi fait naufrage en ce qui concerne la foi » (1.19). Parmi eux, deux personnes se distinguent, « Hyménée et Alexandre que j'ai livrés à Satan afin qu'ils apprennent à ne pas blasphémer » (1.20, que l'on retrouve peut-être en 1 Tim 2.17 et 4.14)

En bref : Paul ne veut pas que les chrétiens dérapent. Il s'adresse ensuite aux hommes (mâles, 2.1-8) et aux femmes pour éviter qu'ils ou elles dérapent (2.9-15).

L'exhortation masculine pour ne pas dérapier (2.1-8)

Paul ouvre le paragraphe suivant par un « j'exhorte donc... » qui renvoie à ce qui précède : garder la foi et une bonne conscience et le clôt par un « je veux donc que les hommes [*aner*, homme-mâle ou mari] prient en tout lieu, en élevant des mains pures, sans colère ni contestation. »

Cette section (2.1-8) est donc principalement une « recette » adressée aux hommes pour garder la foi et une bonne conscience : prier régulièrement, notamment pour les autorités, afin qu'elles préservent la liberté de conscience (2.1-2), et que le plus grand nombre entende l'Évangile et y réponde (2.3-7). Prier plutôt de se mettre en colère et contester l'ordre établi des gouvernements (2.8).

Comment un homme garde le cap ? Il ne manifeste pas la colère et la contestation innées à la condition masculine et à la volonté d'agir. Il se concentre plutôt sur la prière pour la liberté de conscience et la proclamation de l'Évangile.

L'exhortation féminine pour ne pas dérapier (2.9-15)

Paul ouvre la section suivante en s'adressant aux femmes, avec l'intention de prolonger le sujet commencé plus haut : « De même aussi, que les femmes... ». Cette section du verset 9 au verset 15 vise plus particulièrement le comportement des femmes : chercher à briller par des œuvres bonnes, plus que par des tenues ou des coiffures onéreuses (2.9-10).

Puis vient la section qui nous intéresse qui agence le rôle de la femme au sein de la communauté (2.11-12) associé de deux raisons liées à l'ordre de la création et de la chute (2.13-14).

La section se termine avec cette affirmation mal traduite dans plusieurs bibles, car c'est bien un pluriel dans l'original : « elles seront néanmoins sauvées en devenant mères » (2.15).

L'analyse du texte fait ressortir que le verbe « sauver » utilisé ici peut s'appliquer à bien des situations : le salut de la vie éternelle, ou de la perte d'un bateau dans la tempête (Mt 8.25), ou de la guérison d'une maladie (9.21, Ac 4.9), ou le salut de l'oppression égyptienne (Jude 5), etc.

Notons enfin que Paul utilise des raisons historiques : l'ordre de la création et celui de la chute pour fonder son argument. C'est difficile de trouver plus universel ! Et donc, il ne s'agit aucunement de compétence, de qualité, de différence méritoire qui fondent la distinction.

A la lumière du contexte, nous suggérons qu'il s'agit non du salut de l'âme, mais de la situation de dérapage dont Paul parle au chapitre 1. C'est ainsi qu'une femme pour « garder la foi et une bonne conscience » (1.19) doit valoriser le privilège de la maternité, et du développement de « l'amour, dans la sanctification, avec modestie » (2.15), tout comme les hommes doivent valoriser la piété soumise aux circonstances de la providence...

Autres observations

L'ensemble de ces instructions visent comment se conduire « dans la maison de Dieu, qui est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et l'appui de la vérité » (3.15). C'est donc essentiellement dans le cadre de la vie communautaire que doivent se vivre les attitudes proposées.

Analyse du texte

Les traductions principales

Colombe	Semeur
<p>¹¹ Que la femme s'instruise [<i>manthano</i>] en silence [<i>hèsuchia</i>] avec une entière soumission [<i>pasè upotagè</i>]. ¹² Je ne permets pas à la femme d'enseigner [<i>didasko</i>], ni [<i>oude</i>] de prendre autorité [<i>authentéo</i>] sur l'homme mais qu'elle demeure dans le silence [<i>hèsuchia</i>]. ¹³ Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite ; ¹⁴ et ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme qui, séduite, s'est rendue coupable de transgression. ¹⁵ Elle sera néanmoins sauvée en devenant mère si elle persévère [<i>au pluriel dans l'original</i>] dans la foi, dans l'amour, dans la sanctification, avec modestie.</p>	<p>¹¹ Que la femme reçoive l'instruction dans un esprit de paix et de parfaite soumission. ¹² Je ne permets pas à une femme d'enseigner en prenant autorité sur l'homme. Qu'elle garde plutôt une attitude paisible. ¹³ En effet, Adam fut créé le premier, Eve ensuite. ¹⁴ Ce n'est pas Adam qui a été détourné de la vérité, c'est la femme, et elle a désobéi au commandement de Dieu, ¹⁵ mais elle sera sauvée grâce à sa descendance. Quant aux femmes, elles seront sauvées si elles persévèrent dans la foi, dans l'amour, et dans une vie sainte en gardant en tout le sens de la mesure.</p>
<p>¹¹ γυνή ἐν ἡσυχίᾳ μανθανέτω ἐν πάσῃ ὑποταγῇ. ¹² διδάσκειν δὲ γυναικὶ οὐκ ἐπιτρέπω, οὐδὲ αὐθεντεῖν ἄνδρος, ἀλλ' εἶναι ἐν ἡσυχίᾳ. ¹³ Ἀδὰμ γὰρ πρῶτος ἐπλάσθη, εἶτα Εὐά. ¹⁴ καὶ Ἀδὰμ οὐκ ἠπατήθη, ἡ δὲ γυνὴ ἐξῆπατηθεῖσα ἐν παραβάσει γέγονεν. ¹⁵ σωθήσεται δὲ διὰ τῆς τεκνογονίας, ἐὰν μείνωσιν ἐν πίστει καὶ ἀγάπῃ καὶ ἀγιασμῷ μετὰ σωφροσύνης.</p>	

Analyse du vocabulaire des versets 11 à 12 :

- « s'instruise » (*manthano*) : Il y a deux verbes principaux pour l'activité d'enseigner (*didasko* et *manthano*). Le second, utilisé ici, évoque le discipulat, l'apprentissage. Le verbe est conjugué à l'impératif présent.
- « en silence » (*hèsuchia*) : le mot signifie silence, calme, paisible ou tranquille, qui se trouve déjà en 2.2. L'ensemble de l'utilisation des termes de même racine : Lc 14.4, 23.56, Ac 11.18, 21.14,

22.2, 1 Th 4.11, 2 Th 3.12, 1 Tim 2.2, 2.11, 2.12, 1 Pie 3.4. Dans le sens fort du terme, silence : Lc 14.4, Ac 22.2; Dans le sens d'apaisement : Ac 11.18, 21.14 ; Dans le sens de calme : Lc 23.56, 1 Th 4.11, 2 Th 3.12, 1 Tim 2.2. Pour le choix du vocabulaire en 2 Tim 2.11-12 c'est donc à la discrétion de l'interprète ! NB. : il existe d'autres termes pour évoquer le fait de se taire (*sigao* ou *siopao*) ou museler (*phomoo*)

- « entière soumission » (*pasè upotagè*). Le premier mot est « toute ». Le second est le verbe classique pour décrire le verbe soumettre. Utilisé indifféremment pour la soumission à Dieu comme aux rois ou autres personnes détenteurs d'une autorité particulière. Liste des utilisations dans les épîtres pastorales : 1 Tim 1.9, 2.11, 3.4, Tite 1.6, 1.10, 2.5, 2.9, 3.1.
- « ? » un *de* n'est pas traduit, et c'est souvent le cas. Il peut être traduit par « mais, et alors, maintenant... » selon le contexte.
- « Je ne permets pas » (*épitrépo*) : distinct du verbe *exestin* (avoir le droit de), ce verbe permettre se retrouve avec le même sens général qu'en français (Mt 8.21, 19.8, Lc 8.32, Ac 21.39-40, 26.1, 27.3, 28.16). Dans les épîtres on le retrouve dans les passages suivants : 1 Cor 14.34, 16.7, 1 Tim 2.12, Hé 6.3. A trois reprises Paul utilise cette exacte expression, jamais pour une préférence personnelle, mais comme une demande revêtue d'autorité apostolique : 1 Co 14.34, 16.7 et ici. L'indicatif présent n'indique pas un usage temporaire (cf. Rm 12.1, et 1 Tim 2.8 pour deux exemples d'utilisation d'un indicatif présent à la 1^{ère} du sing, mais également Rom 12.3, 1 Co 4.16, 2 Co 5.20, Gal 5.2, 3, Ep 4.1, 5.14, 2 Th 3.6, 1 Tim 2.1, 8, cf. Knight III, p. 140)
- « enseigner » (*didasko*) : le verbe est abondamment utilisé dans le NT et décrit l'acte de proclamation et d'enseignement de Jésus, des apôtres, des faux apôtres, etc. Liste des utilisations de toute forme de ce mot dans les épîtres pastorales : 1 Tim 1.3, 7, 10, 2.7, 2.12, 3.2, 4.1, 6, 11, 13, 16, 5.17, 6.1, 2, 3 ; 2 Tim 1.11, 2.2, 2.24, 3.10, 16, 4.2, 3 ; Tit 1.9, 11, 2.1, 3, 7, 10. A la lecture des versets, il s'agit essentiellement de l'enseignement d'une saine doctrine (mot dérivé) dans tout contexte, mais surtout dans le contexte public de l'enseignement de l'église.
- « ni » (*oude*) : Le débat fait rage sur ce mot. La sœur traduit « en » pour qualifier l'enseignement dont il serait question. Mais c'est contraire au sens habituel du terme qui signifie 'pas, non plus, pas même, ni'. Il faut de solides arguments en fait plutôt subtils pour transformer cette conjonction ainsi !
- « prendre autorité » (*authentéo*) : Uniquement ici dans le NT. Terme fort qui désigne l'autocrate, la pleine autorité (Baïly). A distinguer de l'exercice légitime de l'autorité, *exousia/zo* ou du haut fonctionnaire. La traduction pourrait donc refléter un terme plus fort, sans toutefois forcer trop le trait. Dans le contexte, nous comprenons qu'il s'agit de la sphère spirituelle.
- « sur l'homme » (*aner*) : mâle, mari, parfois l'ensemble des humains. Traduction du « sur » provient de la déclinaison, génétif.
- « qu'elle demeure » (*eimi*) : plutôt qu'elle soit
- « dans le silence » : idem que terme précédent

Notre traduction

« 11 Que la femme apprenne calmement en toute soumission 12 et je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de dominer l'homme, mais qu'elle soit dans le calme »

Discussion égalitarienne - complémentarienne

Les arguments égalitariens sont en rouge. Les arguments complémentariens sont en vert. Les notes sont issues de la synthèse de Gundry S.N., et Beck J. R. (s. dir.) *Two Views On Women in Ministry*, Zondervan, 2005.

- 1) Est-ce que d'être « silencieuses » dans l'église implique que les femmes ne peuvent pas chanter dans l'église ? N'étaient-elles pas autorisées de prier et de prophétiser (1 Cor 11.5) ? Si l'on dit que certaines formes d'expressions orales sont permises pour les femmes dans l'église, on ne peut pas prendre ce passage littéralement

- a. Le contexte est l'enseignement et la prise d'autorité (1 Tim 2.12). En priant et en prophétisant les femmes ne parlaient pas de leur propre autorité mais directement à Dieu ou de la part de Dieu (1 Cor 11.5), et ainsi n'usurpait pas l'autorité des anciens ou de leurs maris.
- 2) Puisque les femmes ont autorité dans d'autres passages, ces versets ne peuvent pas soutenir l'absence d'autorité des femmes sur les hommes
 - a. Ce passage réfère au contexte de l'église locale. « Lieu » (1 Tim 2.8) pouvait être synonyme à « lieu de culte », comme *topos* (lieu) réfère souvent au temple dans le Judaïsme. Timothée était en effet mis en charge de mettre les choses en place dans l'Eglise d'Ephèse (1 Tim 1.3 ; 3.14-15). La femme est ainsi commandée d'être soumise à l'autorité masculine dans l'église locale et le mariage. Il n'y a pas d'interdiction formelle pour ce qui concerne le milieu séculier, seulement certains principes à définir.
- 3) L'autorité appliquée par les leaders du temps de Paul était effectuée de manière culturelle dans le contexte d'églises de maisons. Le fait que les hommes dirigeaient dans le temps était lié à ce que les hommes sont les têtes des maisons (1 Tim 3.2-5 ; 5.17-19). De même, le port de tresses et de bijoux était culturel et on ne force pas une application stricte de ces versets de nos jours (1 Tim 2.9). C'est un principe culturel, juste comme le voile des femmes ou le saint baiser.
 - a. Le principe derrière le commandement donné dans un cadre culturel reste le même, et on doit chercher son application moderne. Pour ce qui est du port des bijoux, il est encouragé dans d'autres passages des Ecritures, et donc il est plus facile de déterminer que l'interdiction de Paul fut culturelle (Gen 24.53 ; Ex 3.22 ; 2 Sam 1.24 ; Jer 2.32 ; Ezé 16.11 ; Cant 1.10). Au contraire, il n'y a aucun encouragement pour les femmes à poursuivre la charge de pasteur ou de prédicateur.
 - b. Paul explique la raison de cette interdiction dans le verset suivant, « Car Adam a été formé en premier, et Eve ensuite » (1 Tim 2.13). Cette explication est basée sur un principe universel et non limité par la culture.
 - i. Le fait que Paul cite l'Ancien Testament ne rend pas le principe universel, car il pourrait simplement faire une comparaison par analogie, restreignant le contexte aux femmes d'Ephèse.
 - ii. Une étude des analogies de Paul montre que les utilisations de Paul de l'AT par analogie servent à illustrer des principes intemporels.
 - c. De même, l'absence du port du voile aurait envoyé un message de confusion à la génération de Paul du premier siècle, ce manque de voile ayant des connotations sexuelles et d'infidélité. De plus, alors que Paul parle de longs cheveux comme étant honteux pour les hommes dans ce contexte (2 Cor 11.14), le vœu de Nazaréen avait pour requis de se laisser pousser les cheveux (Nom 6.5). Cette contradiction biblique dénote l'aspect culturel de cette expression.
- 4) Pour Paul d'avoir eu des compagnes de voyages eut été scandaleux à son époque. Ainsi, Paul devait instaurer des hommes dans les églises locales (Timothée et Tite par exemple).
 - a. Pourtant Jésus voyageait avec des femmes à certaines occasions (Luc 8.1-3). Leur rôle était celui de soutien et non de leadership.
- 5) Un des grands problèmes de l'église d'Ephèse étaient les faux docteurs (1 Tim 1.3-20 ; 4.1-7 ; 6.6-10, 20-21 ; 2 Tim 2.16-26 ; 3.5 -13 ; 4.3-4) et ces faux docteurs étaient essentiellement des hommes (1 Tim 1.20 ; 2 Tim 2.17) exploitant des femmes. Parce que les femmes étaient moins éduquées, elles étaient plus susceptibles aux faux enseignements (2 Tim 3.6-7). Le contexte est comme 1 Cor 14, Paul recherchait l'ordre et la paix dans l'église d'Ephèse.
 - a. Paul réfère à l'enseignement des faux-docteurs avec *heterodidaskaleo* (« d'enseigner des doctrines étrangères ou fausses » 1 Tim 1.3, 6.3), ce qui est différent de *didasko* dans ce

passage qui semble une pratique positive. [article : Andreas J. Kostenberger, « A Complex Sentence Structure in 1 Timothy 2.12” in *Women in the Church: A Fresh Analysis*, 81-103.)

- b. Prisca (Priscille) semblait éduquée et était à Ephèse (2 Tim 4.19).
 - c. De plus, 1 Tim 2.14 explique la raison pour laquelle la femme doit se soumettre en parallèle avec la séduction d’Eve par le serpent. Le problème n’est pas que les femmes sont inférieures et plus promptes à être séduites. L’attaque du serpent fut contre l’ordre hiérarchique du couple, ignorant l’autorité du mari et s’attaquant à la femme. En s’attaquant à la structure, le serpent pu séduire la femme.
- 6) Parce que les femmes d’Ephèse étaient plus susceptibles aux faux enseignements, elles ne devaient pas enseigner
- a. Paul ne parle jamais de femmes faux-docteurs dans ses lettres.
 - b. L’explication de Paul en 1 Tim 2 :13-14 ne définit pas la femme comme plus faible, mais trompée lorsque l’ordre hiérarchique du couple fut usurpé.
- 7) Henri Blocher suggère que l’ordre créé par Dieu est celui du leadership de l’homme, mais qu’il faut laisser la place pour des exceptions, comme une femme extrêmement douée par exemple. Blocher fait une différence entre les ministères ordinaires et extraordinaires. L’interdiction claire de Paul dans ce passage serait basée sur la situation unique d’Ephèse
- a. L’illustration de Paul d’Adam et d’Eve est universelle.
 - i. Le fait que Paul cite l’Ancien Testament ne rend pas le principe universel, car il pourrait simplement faire une comparaison par analogie, restreignant le contexte aux femmes d’Ephèse.
 - ii. Une étude des analogies de Paul montre que les utilisations de Paul de l’AT par analogie servent à illustrer des principes intemporels.
 - b. Même si la Bible nous encourage à utiliser nos dons, il y a toujours un temps pour tout. La volonté de Dieu n’est pas toujours de produire le plus de fruits visibles possible. Jésus aurait pu guérir, nourrir, et ressusciter beaucoup plus d’individus s’il l’avait voulu. Mais ce n’était pas la volonté de Dieu. Le fait que certaines femmes plus « capables » que des hommes ne sont pas mises en position d’autorité et de leadership ne signifie pas que la volonté de Dieu ne soit pas accomplie, bien que cela dépasse notre entendement « pratique ».
 - c. De prêcher ou de se soumettre, tant que cela est fait pour la gloire de Dieu, produit la même récompense éternelle. Dieu demande la fidélité, non pas les accomplissements visibles et mesurables (Matt 25.21)
 - d. Une différence entre ministères ordinaires et extraordinaires n’est pas biblique, mais quelque chose de subjectif.
- 8) Le même argument d’ordre de création (l’homme en premier) est utilisé dans le contexte du port du voile, et donc n’est pas un argument transculturel.
- a. Le principe des deux passages reste le même, celui de la soumission/respect des femmes au leadership du mari.
- 9) *Authentein* (traduit : exercer autorité) n’est utilisé qu’une seule fois dans la Bible. L’usage prédominant du verbe jusqu’au 2eme siècle est celui de « commettre un crime » ou un acte de violence. Une meilleure traduction serait « de dominer. » La phrase pourrait être traduite : « Je ne permets à la femme d’enseigner en vue de dominer /de manière dominatrice... » Cette attitude pourrait provenir de l’influence du culte d’Artémis, prééminent à Ephèse, où Artémis défend les femmes et leur donne un rôle supérieurs aux hommes.
- a. Les études les plus approfondies du verbe ont toutes montrées que le sens le plus naturel et clair du terme est « d’exercer autorité. » (Schreiner, 221).

- b. De plus, l'étude de Köstenberger des deux verbes, « enseigner » et « prendre autorité » connecté en Grec par *–oude – (ni)*, démontre que puisque *didasko* n'est pas perçu de manière péjorative, *autheinten* ne devrait pas être compris négativement non plus.
 - c. « Je ne permets pas » est une interdiction formelle. Le fait que le temps soit au présent, puis suivi de deux infinitifs suggère une action continue en Grec : « *Continuellement, je ne permets pas ...* »
 - d. L'autre terme synonyme *exousia* (exercer autorité) n'est employé que 4 fois dans le Nouveau Testament (1 Cor 6.12 ; 7.4 [x2] ; Luc 22.25), avec des sens assez variés, et donc n'est pas nécessairement moins ambigu.
 - e. Les recherches sur ce soi-disant culte d'Artémis, élevant les femmes au-dessus des hommes, ayant influencé l'église d'Ephèse ne sont pas basées sur les méthodes de recherches acceptées, faisant des collages d'œuvres non connectées et s'étirant sur plusieurs siècles après Paul et avant Paul.
- 10) De prendre autorité et d'enseigner sont les marques d'un ancien dans l'église (enseigner : 1 Tim 3.2 ; 5.17 ; Tit 1.9 ; gouverner : 1 Tim 3.5 ; 5.17 ; Actes 20.28). Ainsi les femmes sont simplement interdites d'exercer l'autorité d'un ancien.

Compréhension de l'équipe pastorale de l'EPEV-C

Synthèse générale: 2 restrictions

En l'état actuel de notre compréhension, voici notre synthèse :

- Paul établit un contraste général entre le vivre homme / vivre femme dans la communauté chrétienne avec l'objectif que chacun « combatte le bon combat de la foi ».
- Chaque genre doit réaliser qu'il a un rôle glorieux et complémentaire et qu'en le respectant, chacun gardera « la foi et une bonne conscience ».
- L'homme doit faire attention à la tentation de l'activisme, et de la colère pour changer les choses. Il doit apprendre à prier pour la paix sociale de son pays et orienter son activité sur le témoignage de l'Évangile.
- La femme doit faire attention à la tentation d'apprendre dans le but de prendre autorité sur l'homme dans l'église. Elle doit prioritairement veiller à l'attitude de piété et à briller par ses œuvres bonnes, notamment au sein de sa famille.

Dans le contexte de notre Eglise, les femmes peuvent réaliser tout service (selon les dons spirituels et la maturité de chacune), **à l'exception des deux responsabilités suivantes :**

- **Le service de l'enseignement public** – la proclamation formelle du message de la Bible dans un contexte où hommes et femmes sont rassemblés en tant que communauté chrétienne. Ce qui serait donc principalement la prédication, ou une étude doctrinale formelle.
- **Le service de la fonction d'ancien** qui correspond à la plus haute autorité de la communauté. En même temps, nous notons que Paul restreint l'exercice d'une forte autorité (ce qui ne correspond pas au rôle d'un ancien !), montrant qu'il s'agit notamment d'une attitude qui pourrait s'exprimer dans tout type de ministère. Mais cette limitation à la prise d'autorité convient bien au service de l'ancien.

NB. : La Bible autorise la prophétie des femmes (1 Co 11.5) mais pas l'enseignement (1 Tim 2.12). La différence entre ces deux activités pourrait faire l'objet d'un livre ! Mais on peut les distinguer brièvement ainsi, dans ce contexte précis :

- La prophétie, dans 1 Cor 11 semble se rapprocher de ce qui est défini en 1 Cor 14.1s, c'est-à-dire une exhortation ou un encouragement, lié à un passage de l'Écriture. En cela, elle ne pose pas un

fondement doctrinal pour l'église. Par ailleurs, l'activité prophétique de 1 Cor 14 est plurielle et jugée par d'autres – et donc forcément plus brève.

- L'enseignement par contre va exprimer une parole forte qui conduit l'église entière dans sa compréhension de la Parole de Dieu, de la doctrine, et de la vie chrétienne. Elle devient ancrage de l'église, « pilier et colonne de la vérité » (1 Tm 3.15).

Services spécifiques

Une église du 21^e s. n'est pas structurée exactement comme du temps de l'apôtre Paul ! Par exemple, rien dans le NT ne parle d'un « animateur » du culte. La Bible ne parle non plus de groupe de jeune, d'école du dimanche, d'église de maison, etc.

L'équipe pastorale s'est donc penchée sur la question suivante : « en quoi les activités spécifiques de notre église se heurtent, ou non, aux limitations de 1 Timothée 2 ? ». Nous avons pensé pertinent d'ouvrir un certain nombre de services dans l'église tout en reconnaissant :

- Que le leadership dans l'église est essentiellement masculin (posant publiquement le symbole d'une distinction au sein du foyer).
- Que certains rôles seront prioritairement masculins car ils permettront l'émergence des prochains responsables et anciens de l'assemblée.
- Qu'il n'y a pas dans la suite de ce document un « droit » à certains services (pour les femmes autant que pour les hommes !)

L'équipe pastorale, partant de cette étude, a conclu que dans le contexte spécifique de notre assemblée, il nous semblait pertinent que les ministères suivants soient accessibles aux sœurs qui démontreraient par ailleurs une maturité humaine et spirituelle suffisante (comme il l'est aussi nécessaire chez les hommes) :

Préparer au baptême et baptiser

Définition du rôle : valider au mieux (en lien avec l'équipe pastorale) la réalité de la conversion et s'assurer d'une bonne compréhension de ce qu'est le baptême (étude biblique déjà prête). Acte d'immerger la personne selon le commandement de Matthieu 28.19s.

Arguments : Nous pensons que l'accompagnement de la compréhension du baptême au cours d'une discussion et étude biblique interactive ne correspond pas à l'enseignement formel que restreint Paul. Nous pensons que le geste de baptiser n'implique pas un enseignement formel ni la prise d'autorité qu'interdit 1 Timothée 2.

Conseils : Nous encourageons les préparations et les baptêmes entre personnes de même genre.

Animation du culte dominical

Définition du rôle : La première partie du culte, à l'EPEV-C, n'est pas un premier enseignement avant la prédication. C'est un ministère de service, à exercer sans se mettre en avant. C'est une exhortation à louer Dieu par le chant, la prière, la lecture de la Bible (y compris une brève exhortation tiré du texte biblique).

Arguments : Encourager l'église à chanter, à prier ne correspond pas à une « prise d'autorité » telle que le définit 1 Timothée 2. Commenter brièvement un texte biblique, notamment dans le sens d'une exhortation, se rapproche davantage de la prophétie que de l'enseignement (or la prophétie des femmes dans le contexte du culte est recensée en 1 Cor 11.5). Cette activité relève du don d'exhorter et de présider qui n'est pas une prise d'autorité.

Conseils : travailler en proximité avec le pasteur et l'ancien référent du ministère du culte.

Coordination d'une commission ou groupe de travail

Définition du rôle : Coordonner l'action d'un groupe (exemple : humanitaire, ménage, mission, etc.)

Arguments : L'exercice d'un don spirituel comme le don de présidence n'est pas restreint aux hommes et la conduite d'un groupe qui n'est pas l'église entière ne s'oppose pas à la restriction de 1 Tim 2.

Coordination d'un groupe jeunesse (Coolégiens, GDJ, jeunes prof.)

Définition du rôle : Coordonner les calendriers et activités, choisir les animateurs, accueillir / inviter / suivre les jeunes, exercer une veille sur leur présence, informer les anciens de situation spi.

Arguments : Un groupe restreint n'est pas l'église entière. La coordination n'implique pas une prise d'autorité forte. Souvent les enseignants sont pris parmi les anciens ou hommes en formation.

Conseils : travailler en proximité avec l'ancien référent et le pasteur jeunesse.

Animer une étude lors d'une Eglise de Maison

Définition du rôle : Préparer une étude biblique afin d'animer une discussion autour de cette étude.

Arguments : Une discussion autour de la Bible et l'enseignement dans le contexte d'une église de maison correspond davantage à une discussion dirigée qu'à un enseignement formel. En ce sens, c'est en dehors de la restriction de 1 Tim 2.

Conseils : veiller à informer les anciens de situations de contestation.

Les ministères suivants sont prioritairement masculins

Responsabilité d'une Eglise de Maison

Définition du rôle : cf. document « accompagner une EDM » pour le détail du rôle.

Arguments : Il s'agit essentiellement d'une fonction de coordination des interventions et d'encouragement des participants. Cette responsabilité s'exerce sur un petit groupe sans inclure une prise d'autorité formelle.

Conseils : Puisque les responsables des EDM constituent le vivier principal des anciens, il convient de faciliter l'émergence d'un leadership masculin en son sein.

Le ministère suivant demeure masculin

Introduction de la cène

Définition du rôle : Enseigner sur le sens et la portée du sacrifice du Christ à la croix.

Arguments : C'est un acte solennel, fort, qui se pratique régulièrement lorsque la communauté est assemblée. Il inclut une certaine forme d'autorité lorsqu'il s'agit de dire qui peut participer ou non à la cène.

L'Enseignement Doctrinal dans les Groupes d'Eglise Mixtes à Partir des Lycéens

Définition du rôle : Enseigner avec autorité doctrinale dans un groupe mixte dans le cadre des activités de l'église. Ceci inclut par exemple le groupe de jeunes, le groupe des jeunes actifs, les cours de formation et les églises de maison.

Argument : Dans notre culture, les enfants deviennent adultes légalement à 18 ans. Dans un groupe lycéen-jeunes, les âges varient en général de 14-25ans. Puisque le groupe des lycéens peut comprendre des *hommes*, selon notre culture, nous préférons ainsi limiter l'enseignement doctrinal avec prise d'autorité ou la prédication de ce groupe aux hommes.

Conseils : Un partage ou une animation de discussion est permise pour les femmes dans les groupes mixtes, ainsi que l'enseignement doctrinal auprès des enfants.